

N° de division : 01-Montréal
N° de cour : 500-11-058880-200
N° de dossier : 41-2674952

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

DESIGN SENSORIEL INC.

RAPPORT DU SYNDIC SUR SON ADMINISTRATION PRÉLIMINAIRE

SECTION A Historique

1. Design Sensoriel Inc. (la « Débitrice » ou la « Société») fut fondée et a débuté ses activités en avril 2016. Elle œuvrait dans le domaine des services de design et de location de salles. L'unique administrateur de ladite société était M. Marc-André Labelle, tel qu'appert au registre des entreprises du Québec.
2. Le 24^e jour de septembre 2020, la Débitrice a fait cession de ses biens en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
3. La direction de la Débitrice attribue les difficultés financières à une baisse de revenu, principalement en lien avec l'impact de la pandémie COVID-19.

SECTION B Actifs

4. Les actifs sont les suivants:

Description des lots	Valeur déclarée au bilan (\$)	Valeur réalisée à jour (\$)	Notes
Mobilier	2 500	Ø	A
Audio-vidéo	3 750	Ø	A
Matériel informatique	10 000	Ø	A
Total	16 250	Ø	

Notes :

- A. La Banque Nationale du Canada possède une hypothèque sur les stocks et les créances ainsi qu'une hypothèque sur certains biens meubles spécifiques.

SECTION C Livres et registres et mesures conservatoires et protectrices et exercice du commerce du failli

5. La direction de la société a transmis au syndic les livres et registres de la société requis par le syndic.
6. Date jusqu'à laquelle les registres sont tenus : 23 septembre 2020.
7. Le syndic prendra connaissance des livres et registres et fera rapport aux inspecteurs, le cas échéant.

8. Ouverture d'un compte en fidéicommiss à la Banque de Montréal.
 9. Demande de fermeture du compte de banque de la société.
 10. Il n'y a aucun exercice du commerce par le syndic.
-

SECTION D Procédures judiciaires

11. Il n'y a aucune procédure légale, à notre connaissance.
-

SECTION E Réclamations prouvables

12. Les réclamations prouvables sont les suivantes :

	Tel que déclaré au bilan	Reçu à date
	(\$)	(\$)
Créancier garanti	86 392	Ø
Créanciers non garantis	199 376	100 138

SECTION F Réclamations garanties

13. Les créanciers garantis sont les suivants :

Créancier garanti	Réclamation estimée	Nature de la garantie
	(\$)	
Banque Nationale du Canada	86 392	Hypothèques conventionnelles et réduction volontaire RDPRM : 17-0061589-0051 RDPRM : 17-0061589-0049 RDPRM : 17-1312336-0001

SECTION G Réalisation prévue et distribution projetée

14. Considérant que les actifs sont grevés ou d'une faible valeur, nous n'anticipons pas de distribution de dividende aux créanciers non garantis.
 15. Un processus de sollicitation d'offre a été lancé le 9 octobre 2020, lequel prévoit le dépôt d'offre au plus tard le jeudi 15 octobre à 10h.
-

SECTION H Transactions révisables et paiements préférentiels

16. Quelques mois avant la faillite, les transactions suivantes ont été identifiées : transfert de 76 000 \$ de la Société à un compte de banque des administrateurs, paiement de factures et/ou remboursement d'avances aux actionnaires par la Société pour un montant total de 18 450 \$. Le Syndic investiguera davantage sur ces transactions et fera rapport aux inspecteurs, le cas échéant.
-

SECTION I Autres sujets

17. Le syndic a fait publier l'avis de faillite dans le Journal de Montréal, édition du 3 octobre 2020.
18. La compagnie n'avait aucun employé au courant des 6 mois précédents la faillite. Selon l'administrateur, il n'y avait aucun employé au moment de la cession.
19. Les frais de la présente faillite sont garantis par une tierce personne.
20. La tenue de livres et la compilation des états financiers de fin d'année étaient effectuées par le département de comptabilité de MNP. Aucune opinion comptable n'était émise et par conséquent le syndic ne se trouve pas en conflit d'intérêt en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

FAIT À MONTRÉAL, ce 15^e jour d'octobre 2020.

MNP LTÉE

En sa capacité de syndic à la faillite de
Design Sensoriel Inc.



Guillaume Camirand, CPA, CA, CIRP, LIT
Au nom de Pierre Marchand, M.Sc., CPA, CMA, CIRP, LIT
Responsable de l'actif